

Enseigner l'histoire de la guerre, enseigner la guerre dans l'histoire, enseigner la guerre au présent

Tristan Lecoq

Inspecteur général (histoire-géographie). Professeur des Universités associé (histoire militaire et maritime contemporaine), Sorbonne Université.

Lorsqu'Yves Lacoste écrit que « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », il évoque l'utilisation de la géographie par les acteurs de celle-ci ⁽¹⁾. La guerre est revenue, depuis près de trente ans, dans notre environnement immédiat, quelle que soit la forme qu'elle prenne. L'histoire qui s'écrit dans un quotidien guerrier, militaire et tragique nous conduit aujourd'hui à la comprendre, à la faire comprendre et à l'enseigner. Il ne s'agit pas d'en faire un objet historique distinct, mais d'inclure et de proposer, dans le cadre des questions soulevées dans l'histoire et au présent, et en l'état de celles-ci, des problématiques qui s'y rapportent.

Histoire de la guerre, histoire de l'État

Parmi les questions les plus problématiques, on abordera dans un premier temps, en les distinguant ou en les croisant selon les sujets, trois entrées possibles : l'histoire de la guerre est liée à l'histoire de l'État ; la guerre s'inscrit dans l'histoire des relations entre États ; la guerre peut se lire comme l'histoire renouvelée des formes du conflit.

La lecture de l'histoire de l'État

L'histoire de la guerre se lit en prisme et en miroir de l'histoire de l'État, des formes institutionnelles qu'il revêt (cité-État, République, Empire...), de son organisation militaire liée à son régime politique. De ce point de vue, en France et en Angleterre par exemple, l'histoire militaire est ainsi directement liée à l'histoire de la Nation, depuis le XIV^e siècle au moins.

On peut poser en principe que l'institution d'une force armée est liée à cette histoire et que comprendre la guerre, c'est d'abord connaître les moyens

⁽¹⁾ Yves Lacoste : *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* ; Paris, Maspéro, 1976.

(humains, financiers, matériels, administratifs...) dont une puissance se dote pour se défendre ou attaquer, pour préserver ou pour conquérir. Par conséquent, pour analyser les formes successives que revêt la puissance publique, on peut prendre appui sur son organisation guerrière ou militaire, et montrer comment celle-ci est fonction de celle-là. Ce sont, pour la France, l'ordonnance du 2 novembre 1439 et l'instauration de l'armée permanente : une loi pour le Royaume, une armée pour la faire respecter, un impôt royal pour l'entretenir. Ce sont l'armée et le poids de l'État sous l'Ancien Régime, la Révolution et l'Empire, à partir d'une analyse comparée : part dans les dépenses publiques, ponction démographique, conséquences économiques et géographiques... et l'exemple de la Marine sous Louis XIV et sous Louis XVI.

L'occasion est bonne d'évoquer des notions importantes sur l'émergence de la puissance publique et sur son fonctionnement dans l'histoire. La participation du peuple à la guerre, puis à la défense, sous toutes ses formes, peut faire l'objet d'un développement dans le long terme de l'histoire. L'évolution des armes et des armements, des doctrines d'emploi et des stratégies peut également, le cas échéant, avoir sa place dans cet éclairage.

Entrer dans l'étude de la guerre par l'économie : c'est la mobilisation des États pendant la Grande Guerre, à plusieurs échelles en France et en Allemagne dès 1915, en insistant sur les différences entre les espaces et les temps de la guerre et la « totalitarisation » des économies, bien différentes entre les Première et Seconde guerres mondiales ⁽²⁾ (la guerre totale et le III^e Reich à partir de 1943, les États-Unis, arsenal des démocraties et la sortie de la récession économique de l'après-Seconde Guerre mondiale).

La guerre et les régimes politiques permettent de mettre en relation et de différencier l'organisation militaire comparée des démocraties et des États totalitaires, mais aussi les relations entre la République et son Armée en France, sous la République, pendant la colonisation et la décolonisation, au moment de l'affaire Dreyfus et jusqu'aux années 1960 du XX^e siècle, avec les conséquences de celle-ci sur la modernisation de l'Armée ⁽³⁾ ; gouverner la France depuis 1945, c'est l'organisation de la défense et de la sécurité nationale en France depuis 1946 (ordonnances de 1946 et de 1959, *Livres blancs* de 1972, 1994, 2008 et 2013) ⁽⁴⁾.

La guerre, la Nation, l'État et le peuple : de l'*ost* féodal à l'armée permanente, des mercenaires à l'armée nationale, des milices communales à la Nation

⁽²⁾ Dominique Barjot (dir.) : *Deux guerres totales 1914-1918, 1939-1945* ; Paris, Économica, 2012.

⁽³⁾ Olivier Forcade, Éric Duhamel et Philippe Vial (dir.) : *Militaires en République (1870-1962). Les officiers, le pouvoir politique et la vie publique en France* ; Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

⁽⁴⁾ Tristan Lecoq : « Assurer la sécurité de la Nation. La question de l'organisation de la défense nationale », *Annuaire français de relations internationales* 2012, volume XIII ; Paris, La documentation française/Université Panthéon-Assas Centre Thucydide, décembre 2012.

en armes, de la conscription universelle à l'armée de métier : formes d'engagement, de loyauté envers l'État et de citoyenneté ⁽⁵⁾.

La guerre s'inscrit dans l'histoire des relations entre États

Il convient d'insister, en second lieu, sur le rôle essentiel du fait militaire dans les relations internationales. C'est l'articulation entre les rapports de puissance entre États, les systèmes d'alliances, les forces en présence que l'on peut lire, en insistant sur des moments décisifs.

Le « premier XX^e siècle » voit un changement de « la nature militaire de la guerre ». La guerre commande presque tout, dès le tournant de 1914-1915, chez les Alliés comme chez les Centraux : la massification militaire et la mobilisation matérielle concernent la quasi-totalité des activités humaines des nations combattantes ⁽⁶⁾ ; l'entre-deux-guerres n'est qu'une très courte parenthèse : il dure de 1925 (Locarno) à 1931 (la guerre en Chine). Le second conflit mondial est un affrontement dont les termes sont définitifs : guerre d'anéantissement à l'Est (invasion de l'URSS, 22 juin 1941), capitulation sans conditions à l'Ouest (Anfa, janvier 1943). Les armées deviennent des instruments dont la nature politique est affichée : les armées de la liberté pour les Alliés, la participation de la *Wehrmacht* aux crimes nazis, l'Armée rouge comme outil d'expansion politique et idéologique.

Avec le « second XX^e siècle », le nucléaire change la donne. Terrible invention que celle d'une arme totale, d'un outil de destruction finale, d'un instrument de mort complet, définitif, annihilant. Si le XX^e siècle est celui de l'expérience du mal absolu, il est aussi celui qui a vu naître l'arme qui devait mettre fin à toutes les armes et pouvait mettre fin à tous les hommes. « Paix impossible, guerre improbable », selon la formule de Raymond Aron. C'est la problématique essentielle de la « guerre froide », de 1947 à 1989.

La contrainte est politique et militaire, parce que des règles simples sont édictées pour très peu d'États qui forment un « club » singulier et fermé. Les relations entre États, pendant la guerre froide, en portent la marque. Les crises majeures de la période (Berlin, Cuba) se déroulent sous menace nucléaire et les guerres de la guerre froide sont toutes périphériques, par rapport à l'enjeu majeur qu'est l'Europe (Corée, Vietnam, Afrique).

Depuis les années 1990, ce n'est plus la menace de deux Grands qui conçoit, construisent, composent des bombes destinées à leur destruction réciproque, dans un dialogue somme toute d'égal à égal qui leur fournit un cadre commode pour un arrangement rationnel, mais des États encore à l'âge de pierre à bien des égards, déraisonnables et déraisonnés, ni ici ni là : États « du seuil », dont l'usage

⁽⁵⁾ Annie Crépin : *Histoire de la conscription* ; Paris, Gallimard, 2009.

⁽⁶⁾ John Horne (dir.) : *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915* ; Paris, Tallandier, 2010.

du nucléaire ou la menace de celui-ci s'apparente tantôt à un prétexte, tantôt à un fantasme, tantôt à une dangereuse réalité ⁽⁷⁾.

Le cadre des relations entre États a lui-même bien mal vieilli : en témoignent le desserrement des systèmes d'alliances, l'état de la relation transatlantique, l'apparition de nouvelles puissances militaires. L'évolution de l'Alliance atlantique et de son bras armé, l'Otan, avec de nouveaux membres, de nouvelles missions, de nouveaux moyens prend de court une Europe de la défense en construction, alors même que le centre de gravité des zones de tension militaire et maritime se déplace vers l'Asie, comme les préoccupations stratégiques des États-Unis.

Les mers et les océans se trouvent aujourd'hui enfin et plus que jamais dans l'histoire au cœur d'une compétition, d'une concurrence, d'un combat, sur et sous les mers. Les relations, les équilibres et le rang des puissances en sont l'enjeu, le reflet et le révélateur, comme les marines de guerre, sont l'un des éléments de la « jauge » de la puissance d'un État.

***La guerre peut se lire comme l'histoire renouvelée des formes du conflit* ⁽⁸⁾**

La bataille demeure un véritable objet d'histoire. Cependant, longtemps caractérisée comme la tragédie classique par une unité de temps, d'action et de lieu, elle s'est dilatée au cours de l'histoire, dans le temps et dans l'espace, lorsqu'elle dure non plus un jour ou deux, mais des mois et même des années (Verdun, Stalingrad, le siège de Leningrad). La décision n'en résulte même quelquefois plus (le Jutland). Sans revenir à l'« histoire bataille », par ailleurs trop souvent et injustement caricaturée, on pourra dès lors montrer que la guerre est une constante des relations entre les peuples et les États. Enseigner la guerre, c'est enseigner les conflits et les formes successives qu'ils prennent dans l'histoire. Mais l'évolution des formes du conflit fait que la recherche et l'enseignement en histoire se portent aussi, désormais, sur une approche nouvelle de la guerre, qui doit compléter l'approche du breveté d'état-major par celle de l'officier de troupe.

L'évolution des formes du conflit, à l'époque contemporaine, fait que les combattants ne peuvent plus être séparés des sociétés, dans une fidélité à ces historiens des Annales auxquels nous devons cette approche « globale » de l'histoire. La manière dont ils expriment les souffrances et la mort, dont ils les infligent, dans l'inconscience, l'exaltation ou la cruauté nous exprime, en un langage singulier, ce qu'ils ont au plus profond d'eux-mêmes. C'est la « violence de guerre », *topos* désormais indispensable de nos enseignements, applicable non seulement à la Grande Guerre (c'est son étude qui est à l'origine de cette avancée historiographique), mais à l'ensemble des espaces et des périodes historiques, jusqu'à nos jours.

⁽⁷⁾ Marie-Hélène Labbé : *Le Nucléaire à la dérive* ; Paris, Éditions Frison-Roche, 2011.

⁽⁸⁾ Les réflexions qui suivent s'inspirent d'un article d'Olivier Chaline : « La bataille comme objet d'histoire », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte. Band 32/2 Frühe Neuzeit Revolution-Empire 1500-1815* ; Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2005, p. 1-14.

L'étude de la « violence de guerre » permet de prendre en compte les masses des combattants, fait voir ce qui les tient ensemble, les soulève d'un même élan ou les sépare, les unit dans l'honneur ou les disperse dans la peur ou la fuite. Conséquence de l'évolution des formes du conflit, de sa massification, de son extension à toutes les activités humaines, la violence de guerre nous renvoie vers les sociétés, avec leurs possibilités et leurs limites, leurs hiérarchies et les formes du vouloir-vivre – et mourir ! – ensemble.

Si la longue guerre de positions du premier conflit mondial n'est plus une bataille, c'est bien plutôt l'interminable siège des empires centraux, entre la Marne (septembre 1914) et la Marne (juillet 1918). À bien des égards, pour les Alliés, la Grande Guerre est gagnée sur les mers et n'est pas perdue sur terre. S'impose ainsi le retour d'une histoire qui donne toute sa place aux opérations, cadre indispensable à tout enseignement de la Grande Guerre qui doit restaurer son caractère mondial, c'est-à-dire avant tout maritime et naval ⁽⁹⁾. Mais la question est là : comment les combattants ont-ils tenu ? De ce point de vue, un des éléments les plus intéressants de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre réside dans la confrontation entre les « écoles » de la contrainte et du consentement, avec une résolution possible de positions en apparence irréconciliables autour de l'autorité comme relation et son évolution entre 1914 et 1918, à la mesure du changement de nature du conflit et de ses formes militaires ⁽¹⁰⁾.

Le second conflit mondial voit se superposer des formes extrêmes de conflit. Il peut dès lors y avoir convergence des modes d'explication des phénomènes historiques : la « guerre à l'Est », à la suite de l'invasion de l'URSS, le 22 juin 1941, peut être analysée successivement et conjointement comme guerre d'anéantissement, violence de guerre, brutalisation et extermination des juifs d'Europe, avec un changement de nature dans ce dernier cas, en distinguant donc un phénomène qui, s'il fait l'objet d'une analyse historique rigoureuse, demeure bien sans précédent, unique et singulier.

Attention cependant à ne pas confondre les régimes d'historicité : le terme de « brutalisation » a pour origine une étude du sociologue Georges Mosse qui analyse les conséquences de la Grande Guerre sur les comportements politiques dans l'Allemagne de Weimar ⁽¹¹⁾ ; la « violence de guerre », ce sont les conflits proprement dits (y compris de décolonisation) ; l'extermination des Juifs et des Tziganes décrit un processus génocidaire unique. Quant à la « guerre d'anéantissement », elle ne saurait concerner le second conflit mondial que dans sa partie européenne,

⁽⁹⁾ Tristan Lecoq : « La Grande Guerre sur mer. La Marine et les marins en guerre », *Revue d'histoire maritime*, n° 22/23 ; Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), juin 2017.

⁽¹⁰⁾ Emmanuel Saint-Fuscien : *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre* ; Paris, Éditions de l'EHESS, 2011, et Tristan Lecoq : « La Grande Guerre. De l'histoire à l'histoire enseignée », *Revue d'études normandes*, « La Normandie dans la Grande Guerre », n° 2/2014 ; Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, janvier 2015.

⁽¹¹⁾ Georges Mosse : *De la grande guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes* ; Paris, Hachette, 1999.

continentale et orientale, à partir du 22 juin 1941, sans rendre compte des autres fronts. La Seconde Guerre mondiale est mondiale, c'est-à-dire qu'elle connaît d'autres fronts que le front de l'Est : la bataille de Méditerranée, la bataille de l'Atlantique, la guerre du Pacifique, les débarquements de 1942 et 1944 y jouent un rôle majeur que l'étude de l'interaction de ces fronts permet de restituer.

Le moment historique d'aujourd'hui est bien différent, celui des milliers de victimes civiles du terrorisme et des soldats morts pour la France, en Afghanistan et sur les théâtres des opérations extérieures. Un moment où s'estompe la ligne de partage entre la paix et la guerre, entre la défense et la sécurité nationale, où des conflits mêlent armes modernes et combattants dans ces guerres que l'on qualifie d'« asymétriques ». C'est désormais sur ces conflits de notre temps qu'il faut faire porter les éclairages du travail de l'historien.

Les conflits de notre temps

La guerre du Golfe est le premier et le dernier conflit de l'immédiat après-guerre froide, avec la fin de ce que Georges-Henri Soutou a appelé une « guerre de cinquante ans »⁽¹²⁾, seul conflit du genre entre un État et une coalition d'États, légitimé par l'ONU, jusqu'à la guerre de Libye (mars-octobre 2011) avec laquelle on peut, à vingt ans de distance, faire d'intéressantes comparaisons. L'histoire la plus contemporaine voit l'émergence de zones « grises », d'acteurs non étatiques, de conflits irréguliers et des engagements sur des théâtres d'opérations extérieurs dans des conflits de haute et de basse intensité (pour la France au XXI^e siècle, Afghanistan, Libye, Côte d'Ivoire, Mali depuis janvier 2013, Proche et Moyen-Orient depuis septembre 2014 contre l'État islamique).

Les conflits contemporains des vingt dernières années sont dès lors marqués par trois questionnements parmi d'autres, que l'on évoquera successivement : les guerres irrégulières ou « asymétriques », les guerres fondées sur le droit et le respect de la personne, le nouveau visage de la guerre⁽¹³⁾.

Les guerres irrégulières ou asymétriques

Du faible au fort, elles sont la marque des conflits les plus contemporains.

Le nucléaire dissuadant de recourir à la guerre, les années 1950 du XX^e siècle ont vu l'apparition de mouvements de libération organisés et armés, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, pour lesquels l'insurrection et la guérilla l'ont emporté sur les guerres classiques entre armées comparables. Ils ont entraîné la fin d'une forme de supériorité militaire du colonisateur sur le colonisé, surtout lorsque

⁽¹²⁾ Georges-Henri Soutou : *La Guerre de cinquante ans (1943-1989)* ; Paris, Fayard, 2001.

⁽¹³⁾ Les développements qui suivent s'appuient sur une lecture de « La guerre des origines à nos jours », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, Hors-série n° 1 ; Paris, novembre-décembre 2012.

celui-ci avait été lui-même battu, par les Allemands ou par les Japonais au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les conflits qui ensanglantent le Proche et le Moyen-Orient peuvent se lire, dans leur évolution historique, à la lumière de cette analyse, de la naissance de l'État d'Israël en 1948, à la crise de Suez (1956), la guerre des Six-Jours (1967), l'offensive du Kippour (1973) jusqu'aux champs de bataille libanais. C'est aussi le contexte des deux conflits de décolonisation de la France des années 1950, en Indochine de 1945 à 1954 et en Algérie de 1954 à 1962, avec pour l'Indochine une guerre de trente ans, de 1945 à 1975. La victoire du faible sur le fort est donc possible, comme l'illustre la défaite des Soviétiques en Afghanistan (1979-1987).

La véritable coupure passe cependant entre ces trente ans de conflits, des années 1950 aux années 1980 avec les guerres en Afghanistan et en Irak, depuis 2001 et 2003. Le nombre de morts du fait des guerres, en Indochine, en Algérie, au Vietnam, l'engagement dans certains d'entre eux du contingent, les exactions de part et d'autre, les traumatismes qu'ils ont engendrés ne permettent pas de les comparer avec les conflits de l'immédiat après-guerre froide. La guerre du Golfe, ce furent six semaines d'opérations aériennes et quelques centaines de morts du côté de la coalition rassemblée autour des États-Unis. En face, on compta de 1 000 à 2 000 morts irakiens pour un soldat américain mort au combat. Mais en Syrie depuis 2011, guerre civile, guerre idéologique, guerre religieuse, aux dimensions régionales, interalliées, internationales, le nombre des morts se compte déjà par centaines de milliers et celui des déplacés par millions.

Les mutations profondes des sociétés occidentales des années 1970 à nos jours, une forme de refus de la mort et des pertes militaires, font que des opérations de guerre prolongées et coûteuses en hommes, contre des adversaires irréguliers ou non, ne sont plus acceptables pour l'opinion publique. Voici venu le temps des opérations courtes et violentes, à base de drones et de forces armées composées de soldats de métier.

L'apparition ou plutôt la réapparition du terrorisme, avec le tournant du 11 septembre 2001, a joué un rôle essentiel dans cette évolution. Comment faire aujourd'hui pour distinguer la frontière entre le militaire, qui porte une arme, le soldat qui porte un uniforme, le combattant, le résistant, le terroriste ? Vieux dilemme qui renvoie à notre propre histoire... et auquel on doit répondre par une analyse sans concession des fins du combat. Le terrorisme est une forme de guerre irrégulière dont les conséquences politiques et l'impact psychologique sont très supérieurs à ses effets physiques. Il mobilise d'autres moyens.

Il est la trace et la marque d'un affaiblissement de la notion et des réalités de la frontière qui avait structuré les relations internationales aux époques moderne et contemporaine. La menace, intérieure et extérieure, est confondue. La sécurité, intérieure et extérieure, l'est de même. De « la défense nationale » du *Livre blanc*

de 1972, on est passé en France à « la défense » du *Livre blanc* de 1994 et à « la défense et la sécurité nationale », du *Livre blanc* de 2008 et jusqu'aux travaux plus récents. L'évolution des termes de référence est porteuse de sens et conduit à faire, de la réforme de la défense, un chantier permanent ⁽¹⁴⁾.

Les guérillas des conflits coloniaux avaient échoué devant le colonisateur, jusqu'en 1945. Elles avaient gagné dans les guerres de décolonisation. Les guerres irrégulières de notre temps ont d'autres objectifs. Elles prennent aujourd'hui un autre visage. Elles obligent les puissances militaires qui les combattent à disposer d'une panoplie disponible, complète et coûteuse de moyens, dans des conflits qui vont sans transition de la « basse » à la « haute » intensité, avec une immédiateté et une ductilité de la décision politique et militaire, dans des contextes d'intervention dont la légitimité doit se prouver et s'éprouver en même temps ⁽¹⁵⁾.

La question de la légitimité de la guerre est au cœur des conflits d'aujourd'hui

Si les opérations à caractère « humanitaire » ne sont pas récentes dans l'histoire (Napoléon III en Syrie en 1860, le Biafra dans les années 1960 du XX^e siècle, les forces d'interposition, de maintien ou de restauration de la paix sous mandat des Nations unies des années 1950 aux années 1990), elles ont connu un moment singulier dans l'immédiat après-guerre froide, quand l'âge des conflits semblait en voie de résolution par des approches iréniques, le triomphe du libéralisme, l'ONU libérée du syndrome de la SDN. La fin de l'histoire, en somme.

Le développement des pratiques à caractère humanitaire, le rôle de l'opinion publique et des médias, un discours à vocation universaliste sur les droits de l'homme : la mondialisation raccourcit les distances entre les victimes d'une part, les acteurs de la violence et les promoteurs de l'assistance d'autre part, avec le droit de la guerre, dans la guerre et à la guerre comme références. L'Irak en 1991, la Somalie en 1992, le Rwanda en 1994, la Bosnie en 1995 : une série d'engagements humanitaires, militaires, militaro-humanitaires dans une forme de confusion des interventions, des responsabilités, des chaînes de commandement qui permettent aussi de comprendre les massacres de Srebrenica en juillet 1995. La guerre du Kosovo en 1999 signe un double échec, celui de l'humanitaire seul et celui de l'Organisation des Nations unies seule. L'Otan prendra le relais, avec une efficacité incontestable et une légitimité à portée limitée.

Le 11 septembre fait passer l'humanitaire et le droit des gens au second plan, au profit de la lutte contre le terrorisme et la sécurité nationale, sous couvert des résolutions de l'ONU, dans des coalitions de circonstances ou non. Suivent dix

⁽¹⁴⁾ Tristan Lecoq : « La France et sa défense depuis la fin de la guerre froide. Éléments de réflexion sur la réforme comme chantier permanent », *Outre-Terre* n° 33-34, « France, la Nation alignée » ; Paris, décembre 2012 et *Enseigner la défense* ; Paris, ministère des Armées/DPMA, novembre 2018.

⁽¹⁵⁾ Tristan Lecoq : « Gouverner par gros temps. L'organisation de la défense nationale depuis l'après-guerre froide », *Penser le système international (XIX^e – XXI^e siècle)* ; Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, 2013.

ans d'opérations en Afghanistan. La guerre en Irak ouvre cependant une « crise des normes » : les valeurs qui sont portées par les États-Unis, le Royaume-Uni et leurs alliés, sans le soutien du Conseil de sécurité de l'ONU, sont-elles communes à la « communauté internationale », voire à la seule société occidentale des Nations ?

Le cas libyen semble plus clair, du point de vue occidental du moins. Une menace sur les civils à Benghazi. La nature précipitée et peu prévisible des exactions de Kadhafi et de ses séides. Un rassemblement du Conseil de sécurité, du Conseil de coopération du Golfe, de la Ligue arabe et de quelques autres. Une armée inefficace et suréquipée, une opposition forte et concentrée, un risque d'embrasement régional en apparence nul. Tout le contraire de la Syrie.

Du 19 mars au 23 octobre 2011 : les frappes aériennes françaises en premier. Une belle et solide coopération franco-britannique, dans les domaines maritime et aérien. Le soutien des États-Unis dans un cadre Otan en matière de planification, de renseignement, de ravitaillement en vol. « *Leadership from behind* » et « *New modesty* » à l'œuvre : une guerre par procuration, à coups de logistique et de drones, comme il semble que les Américains s'y livrent depuis janvier 2013, au Mali et en appui distant à une opération pour l'essentiel militaire, française, malienne et tchadienne.

Pour quels résultats ? La décomposition de l'État en Libye, des arsenaux militaires en libre circulation, la bande sahélienne livrée aux terroristes de toutes obédiences.

C'est dans ce contexte que la France est engagée dans la coalition internationale pour contrer la progression de l'« État islamique » en Syrie et en Irak, qui témoigne à la fois des changements dans l'ordre international, de l'interaction de la sécurité intérieure et de la sécurité extérieure, et qui porte la marque de ces conflits de notre temps⁽¹⁶⁾.

Depuis la fin du XX^e siècle, des changements décisifs qui dessinent un visage nouveau de la guerre ⁽¹⁷⁾

C'est, en premier lieu, une forme de déclin du pouvoir des États au profit d'institutions supra-étatiques et de réseaux infra-étatiques dans l'ordre du réel, et d'une « communauté internationale » improbable. Interaction des États, interdépendance de leurs intérêts, interpénétration des sociétés, à partir de cultures et de situations historiques différentes, sont autant de facteurs de conflits et de coopération à parts égales et de facteurs de déstructuration permanente de leurs relations, vers des

⁽¹⁶⁾ Tristan Lecoq : « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières », *Questions internationales* n° 79-80, « Le réveil des frontières » ; Paris, La documentation française, mai-août 2016.

⁽¹⁷⁾ Pierre Hassner : *La Violence et la paix* ; Paris, Éditions Esprit, 1995 ; du même auteur *La terreur et l'Empire* ; Paris, Seuil, 2003 et « L'avenir de la guerre : entre la bombe nucléaire et le drone » in « La guerre des origines à nos jours », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, Hors-série n° 1, Paris, novembre-décembre 2012, p. 122-125.

restructurations successives, partielles, provisoires et possibles. Ni ensauvagement du monde ni déclin de la violence dans l'histoire, mais un entre-deux incertain et dangereux. Après le temps de la réponse, des années 1960 aux années 1990, est venu le temps de la question.

C'est dans ce contexte que les vieilles Nations guerrières d'autrefois accordent, une fois devenues des sociétés développées de l'âge *post*-industriel, moins d'importance à la question militaire, à la mesure de cette transformation essentielle qui les voit passer de la défense des frontières du temps des conflits classiques, à la défense à l'abri de l'arme atomique qui n'exige ni engagement collectif ni sacrifice individuel, puis à la défense sans frontières des guerres d'aujourd'hui.

Des soldats de métier vers des théâtres d'opérations lointains, et des attentats terroristes, sur le sol des nations engagées à l'extérieur de leurs frontières pour assurer et affirmer la défense des valeurs qui les lient. Les forces spéciales remplacent les gros bataillons ; les frappes ciblées, les tapis de bombes ; la précision, le nombre. La guerre à distance. Avec une première conséquence, commune à la plupart de ces vieux pays reclus d'histoire : le desserrement du « lien Armées-Nation »⁽¹⁸⁾. Les conflits de notre temps ne sont plus des guerres totales qui engagent la survie de la Nation. Guerres civiles ou d'indépendance, interventions extérieures qui combinent tous les modes opératoires, dans le cadre d'une alliance ou d'une coalition de circonstance. Fin des grandes guerres rationnelles, politiques, étatiques. Lutte contre les terroristes, les pirates, les trafiquants. Conflits de « basse intensité » contre des groupes subversifs transnationaux qui peuvent conduire à des opérations de guerre. Un autre brouillard, ou un autre horizon ?

Dans le même temps, le contexte international, militaire et guerrier fait passer de la menace aux frontières à la menace sans frontières, et par conséquent de la défense des frontières à la défense sans frontières. Avec le terrorisme comme arrière-plan permanent, non pas à distance mais sur le territoire national, et le renseignement comme première frontière de la défense et de la sécurité nationale⁽¹⁹⁾. Tout cela s'effectue dans un contexte où sur mer, au-dessus des mers, sous les mers et au fond des mers se jouent d'autres combats, plus silencieux souvent.

Ce qui se joue aujourd'hui, c'est le passage de la protection du territoire à la projection de puissance, de la menace aux frontières et de la défense aux frontières, à la menace sans frontières et la défense sans frontières, des enjeux liés aux limites terrestres et aux systèmes d'alliances à la dimension maritime de l'exercice de la puissance, dans les territoires de la mondialisation et du champ des possibles⁽²⁰⁾.

⁽¹⁸⁾ Catherine Durandin : *Le Déclin de l'armée française* ; Paris, François Bourin Éditeur, 2013.

⁽¹⁹⁾ Tristan Lecoq : « Les formes et la pratique du renseignement en France depuis les années 1990. Structures, acteurs, enjeux », *Annuaire français de relations internationales 2016*, volume XVII ; Paris, La documentation française/Université Panthéon-Assas Centre Thucydide, juillet 2016.

⁽²⁰⁾ Tristan Lecoq : « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières » in *Questions internationales*, n° 79-80, « Le réveil des frontières » ; Paris, La documentation française, mai-août 2016.

Avec une conséquence coûteuse et compliquée : la nécessité de disposer, aux ordres du pouvoir politique, d'un outil militaro-naval le plus complet possible, disponible et adaptable en fonction des résultats escomptés, sur un théâtre d'opérations aux dimensions d'un espace maritime, dont la maîtrise est devenue un des éléments de la mondialisation. La hiérarchie des puissances s'en trouve modifiée en profondeur. Puissance et ductilité se conjuguent ⁽²¹⁾ ♦

⁽²¹⁾ Tristan Lecoq : « Puissance maritime et puissance navale : la marque du passé, les évolutions au présent, les territoires de la mondialisation » in Philippe Debout, Catherine Meur-Ferec, Valérie Morel (dir.), *Géographie des mers et des océans* ; Paris, Armand Colin - Sedes, 2014.